

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DIRECTION DE CABINET *TK*

DIRECTION DES RESSOURCES *J*

SERVICE DE GESTION DES RESSOURCES
HUMAINES ET DE LA FORMATION *A*

N° *052* /MSP/DIR.CAB./DR/SGRHF.018



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité - Travail

g
ARRETE

**PORTANT AFFECTATION DE CERTAINS MEDECINS DE SANTE PUBLIQUE
LE MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION**

- VISAS**
- Vu La Constitution de la République Centrafricaine du 30 mars 2016 ;
 - Vu La Loi n°99.016 du 16 juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'Ordonnance n°93.008 du 14 juin 1993, portant Statut Général de la Fonction Publique Centrafricaine ;
 - Vu Le Décret n°16.0218 du 30 mars 2016, portant promulgation de la Constitution;
 - Vu Le Décret n°00.172 du 10 juillet 2000, fixant les règles d'application de la Loi n°99.016 du 16 juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'Ordonnance n°93.008 du 14 juin 1993, portant Statut Général de la Fonction Publique Centrafricaine ;
 - Vu Le Décret n°16.221 du 02 avril 2016, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
 - Vu Le Décret n°17.324 du 12 septembre 2017, portant nomination ou confirmation des Membres du Gouvernement et ses modificatifs subséquents;
 - Vu Le Décret n°16.359 du 23 novembre 2016, portant organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Population et fixant les attributions du Ministre ;
 - Vu Le Décret n°17.332 du 06 octobre 2017, portant nomination d'un Directeur de Cabinet au Ministère de la Santé et de la Population ;

SUR PROPOSITION DU DIRECTEUR DE CABINET

*SN° 4886
DU 13/7/18*

*81N
13 07-18*

*Dec 13 JULI 2018
SN° 8493*

DCF

ARRETE

Article 1^{er} : Les Médecins de Santé, titulaires d'un Master en Epidémiologie et Vaccinologie de l'Ecole de Santé Publique de Ouidah (République du Bénin) et Médecin de Santé Publique dont les noms sont cités ci-dessous, sont affectés ainsi qu'il suit.

Il s'agit de :

Centre Hospitalier Universitaire Communautaire

Dr. NDANGA née GOKE Octavie Gérardine, Médecin, titulaire d'un Master en épidémiologie

Fonction : Chef de Service de la surveillance épidémiologique hospitalière.

Centre Hospitalier Universitaire de l'Amitié Sino-Centrafricaine

- Dr. MAPOUKA Hubert, Médecin de Santé Publique

Fonction : Chef de Service de la surveillance épidémiologique hospitalière.

Centre Hospitalier Universitaire de Maman Elisabeth DOMITIEN

- Dr. KOWANGA Thomas, Médecin, titulaire d'un Master en épidémiologie

Fonction : Chef de Service de la surveillance épidémiologique hospitalière.

Centre National Hospitalier Universitaire de Bangui

Dr YAGATA MOUSSA Emma Félicité, Médecin, titulaire d'un Master en épidémiologie

Fonction : Chef de Service de la surveillance épidémiologique hospitalière.

Article 2 : Les intéressés bénéficient des indemnités de responsables alloués au personnel cadre de la Santé Publique et de la Population, conformément aux textes en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel.

SN 4886
du 13/7/18

Fait à Bangui, le

23 JUL 2018

Ampliations

- DIRCAB.....01
- Insp Cent/DGPGEH/DR.....03
- CHUC/CHUASC/CHUCPB/CHUEMD...04
- SGRHF/INT/DOSS.INT/CHRONO.....21